

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 14.003

L'An deux Mille Quatorze, le 13 février, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 7 février 2014

DATE D'AFFICHAGE

Le 7 février 2014

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Bernard GIRAUD, M. Didier SIMONNET, Mme Marie-Noëlle PELTIER M. Didier BESSON, Mme Hélène LECOMTE, M. Gérard FILOCHE, Mme Véronique WILLMANN, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, Mme Marie-José DAUZIDOU, adjoints,

M. Philippe CAU, M. Daniel COASSIN, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, Mme Jackie DUVERGER, M. Jacques LABIA, Mme Nancy LEFÈBVRE, Mme Christelle MAIRE, M. Michel MERLE, Mme Huguette MONJOIN, M. Pascal RÉVOLAT, Mme Eva ROY, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. René-Luc CHABASSE représenté par M. Didier QUENTIN
M. Jacques GUIARD représenté par Mme Christelle MAIRE
M. Sauveur MEGLIO représenté par M. Bernard GIRAUD
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU

ETAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Dominique BARRAUD DUCHERON, Mme Marie DESCHANP, Mme Geneviève DUMAS, M. Jean-Bernard PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 29

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : OUVERTURE DE CREDITS POUR L'EXERCICE 2014 (Section Investissement)

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : 3 ABSTENTIONS

UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

En application de l'article L 1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire, dans l'attente du vote du Budget Primitif, peut, sur autorisation du Conseil Municipal et en précisant le montant et l'affectation des crédits, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif lors de son adoption.

Pour permettre dès le début de l'année 2014 la poursuite des travaux engagés sans interruption et afin de diminuer la gêne occasionnée par lesdits travaux, il est proposé l'ouverture de crédits d'investissement au titre de l'exercice 2014.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'ouvrir les crédits d'investissement suivants, au titre de l'exercice 2014.

		DEPENSES	RECETTES
	BUDGET PRINCIPAL		
2315.822	- Travaux de voirie aux abords de l'Ecole Ste Marie - Aménagement de sécurité	+ 50 000,00 €	
2188.0208	- Acquisition de plates-formes pour rangement HPME	+ 15 000,00 €	
2313.324	- Travaux réhabilitation Eglise Notre Dame	+ 706 000,00 €	
2313.324	- Restauration de l'orgue Eglise Notre Dame	+ 135 000,00 €	
2313.411	- Travaux de sécurité - Salle Landry	+ 15 000,00 €	
2313.0209	- Travaux toiture et faux-plafonds Casino	+ 10 000,00 €	
2313.913	- Travaux bâches et coques Front de Mer	+ 60 000,00 €	
2313.41412	- Travaux local Club de Pétanque Tâche Verte	+ 40 000,00 €	
2313.41460	- Travaux complémentaires pergolas Voûtes du Port (HT)	+ 50 000,00 €	
2188.4143	- Réfection sol manège et boxes Centre Equestre (HT)	+ 35 000,00 €	
165.01	- Dépôts et cautionnements remboursés	+ 2 000,00 €	
1641 01	- Produit de l'emprunt		+ 1 116 000,00 €
165.01	- Dépôts et cautionnements reçus		+ 2 000,00 €
	TOTAL	+ 1 118 000,00 €	+ 1 118 000,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 18 février 2014

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD